



CC de l'Ile-Rousse - Balagne (Siren : 200073104)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	L'Île-Rousse
Arrondissement	Calvi
Département	Haute-Corse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Lionel MORTINI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Lieu-dit E Padule
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20220 ILE ROUSSE
Téléphone	04 95 46 31 34
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 078
-----------------------------	--------

Densité moyenne	28,32
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2B	Belgodère (212000343)	714
2B	Corbara (212000939)	940
2B	Costa (212000970)	51
2B	Feliceto (212001127)	239
2B	Lama (212001366)	153
2B	L'Île-Rousse (212001341)	3 285
2B	Mausoléo (212001564)	25
2B	Monticello (212001689)	2 074
2B	Muro (212001739)	253
2B	Nessa (212001754)	122
2B	Novella (212001804)	81
2B	Occhiatana (212001820)	259
2B	Olmi-Cappella (212001903)	188
2B	Palasca (212001994)	191
2B	Pietralba (212002232)	508
2B	Pigna (212002315)	118
2B	Pioggiola (212002356)	86
2B	Santa-Reparata-di-Balagna (212003164)	1 018
2B	Speloncato (212002901)	276
2B	Urtaca (212003321)	255
2B	Vallica (212003396)	28
2B	Ville-di-Paraso (212003529)	214

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilésCollecte et traitement des encombrants</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Etude sur le traitement des eaux pluviales Etude sur le traitement des eaux pluviales comprenant le diagnostic, l'étude sur le curage des réseaux, et les ouvrages à réaliser pour les communes membres. Aménagement et gestion des sentiers de randonnée Ouverture, entretien, balisage, gestion et promotion des sentiers de randonnées. Sont reconnus d'intérêt communautaire les sentiers dont la liste figure en annexe 1 des statuts. Réhabilitation du petit patrimoine situé sur les itinéraires des sentiers communautaires ainsi que sur les sentiers référencés dans le Schéma Territorial de Randonnée du Pays de Balagne. Protection et lutte contre les incendies et secours.

Sanitaires et social

- Action sociale

Création d'une mission locale pour l'insertion des jeunes. L'aide aux entreprises est d'intérêt communautaire Mise en place d'une charte territoriale de cohésion sociale

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création et gestion d'un centre intercommunal d'action sociale.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique pour créer des zones d'activités artisanales, industrielles, commerciales et tertiaires afin de favoriser l'implantation d'entreprises Création et gestion de zones d'activité artisanale, industrielle, tertiaire, commerciale ou touristique afin de favoriser la création d'emplois et l'implantation d'entreprises. Est déclarée d'intérêt communautaire la zone d'activité de Corbara et toutes les zones d'activités à venir.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire Création et gestion d'une structure d'accueil couverte pour spectacles

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Gestion des écoles à l'exclusion des cantines scolaires

- Activités péri-scolaires

Garderies scolaires Etude et création des garderies scolaires. Sont d'intérêt communautaire les garderies existantes et à venir dans les communes membres. Cantines scolaires Gestion des cantines scolaires. Création et gestion d'un point central de fabrication de repas Gestion de la crèche « A Rundinella »

- Activités culturelles ou socioculturelles

Centres de Loisirs Sans Hébergement est d'intérêt communautaire la prise en charge des CLSH existants et à venir. Création du CLSH pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 17 ans.

- Activités sportives

Aménagement et gestion des sentiers de randonnée Ouverture, entretien, balisage, gestion et promotion des sentiers de randonnées. Sont reconnus d'intérêt communautaire les sentiers dont la liste figure en annexe 1 des statuts. Réhabilitation du petit patrimoine situé sur les itinéraires des sentiers communautaires ainsi que sur les sentiers référencés dans le Schéma Territorial de Randonnée du Pays de Balagne.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision et application du schéma de cohérence territoriale Schéma de cohérence territoriale tel que prévu aux articles L.122 à L.122-19 du code de l'urbanisme.(compétence transférée au Syndicat mixte du pays de Balagne).

- Schéma de secteur

Elaboration et approbation d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Organisation des transports non urbains

Création d'une route désenclavant le village de Mausoléo en le reliant à Olmi-Capella.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Elaboration d'une charte d'aménagement de l'espace communautaire Elaboration d'un document communautaire faisant la synthèse et harmonisant les POS, PLU et cartes communales des communes membres, localisation des zones. L'élaboration, les études et les révisions des POS, des PLU, des cartes communales et les autorisations d'urbanisme restent de la compétence des communes.

- Etudes et programmation

Réalisation d'un diagnostic du patrimoine bâti sur les cours d'eau du Giussani (Tartaghjine, Melaghja, Francioni, Forcili, Avarozzia) afin d'envisager une réhabilitation des ouvrages les plus endommagés.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire Voies d'accès aux zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales Création, entretien et maintenance des voies d'accès et de la signalisation aux zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales. Sont d'intérêt communautaire, les voies d'accès et de desserte aux zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales existantes ou à créer : Zone Artisanale de Corbara : Plan (annexe 2 des statuts) Les trottoirs sont à la charge de la Communauté de Communes. Voies de désenclavement du port de L'Ile-Rousse

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Constitution et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal, afin de développer une politique communautaire d'animation, de promotion et d'information Construction et/ou aménagement d'un bâtiment abritant l'Office de Tourisme intercommunal. Constitution et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal, afin de développer une politique communautaire d'animation, de promotion et d'information. Signalétique touristique Implantation de la signalétique touristique dans le cadre de la mise en œuvre de l'action inscrite dans le Pôle d'Excellence Rural de Balagne.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Amélioration du cadre de vie Etudes préalables et mise en place de dispositifs programmés à des fins d'amélioration de l'habitat (OPAH, PLH), Coordination des besoins des communes en matière d'habitat locatif.

- Politique du logement non social

Création de logements destinés aux saisonniers.

- Politique du logement social

Création de groupes de logements sociaux Création de groupes de logements sociaux de plus de 25 logements. Les logements sociaux d'intérêt communautaire peuvent être implantés dans chacune des communes membres.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Amélioration du cadre de vie Etudes préalables et mise en place de dispositifs programmés à des fins d'amélioration de l'habitat (OPAH, PLH), Coordination des besoins des communes en matière d'habitat locatif.

Autres

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Maitrise d'ouvrage pour la construction et la gestion de la caserne de gendarmerie regroupant les brigades de Belgodère et de l'Ile Rousse, la brigade motorisée de Moltifao et la brigade nautique, sur la commune de l'Ile Rousse

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
2B	SM pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	329 021
2B	Pays de Balagne (200066611)	SM fermé	23 952

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)